Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 11 (1923)
Heft: 1

Artikel: La seigneurie de Macconnens [suite et fin]
Autor: d'Amman, Alfred
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817534

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Seigneurie de Macconnens

par Alfred d'AMMAN.

(Suite et fin)

ÉPILOGUE.

Dans la critique que j'ai faite de l'assertion consistant à dire qu'Antoine de Gruyères fut seigneur de Macconnens, j'ai considéré comme évident que le nom de Macconnens correspondait à celui de Macognin employé dans les documents du 6 décembre 1539 et 20 juin 1544 ; c'est ainsi que l'avaient compris Hisely et les écrivains cités à sa suite : je n'avais aucun soupçon qu'il existât une localité ou une seigneurie appelée réellement Macognin. Mais voici que, au cours de l'impression de mon manuscrit, je trouve en feuilletant, en vue d'une autre étude, l'*Armorial et Nobiliaire de Savoie* [1] par le comte de Foras, une famille de Macognin et une seigneurie de Macognin en Genevois [2] ; puis la famille de la Palud, ayant possédé, dans le 16me siècle les seigneuries de Macognin et de Montcoennon, Montcoegnon en Genevois [3].

Il y a tout lieu de croire qu'à cette dernière famille appartint cette Marguerite de la Palud, femme de François de Billens et d'Antoine de Gruyères ; la généalogie ne présente qu'une seule Marguerite : elle était fille de

---

[1] Ouvrage monumental en cours de publication depuis 1863 à Grenoble, chez Allier frères, éditeurs.

[2] Vol. III, p. 305 ; Macognin paroisse d'Albans, ancien mandement de Montfalcon.

[3] Vol. IV, p. 334.

Claude IV de la Palud et de noble Péronette Allose, et elle était encore mineure en 1473. Ce sont les seuls renseignements donnés sur elle ; l'âge que l'on doit ainsi lui attribuer n'est pas en opposition avec la date des mariages de François de Billens et d'Antoine de Gruyères. Ne serait-ce alors pas d'elle que viendraient le titre de dame de Macognin, et celui de seigneur de Macognin porté par Antoine de Gruyères? Je ne veux pas aller jusqu'à l'affirmer, mais cette supposition est dans le domaine du possible. Voici ce que nous apprennent les généalogies de ces deux familles : Claudine de Macognin épousa Charles de la Palud ; de cette union naquirent Jean et Antoine de la Palud, que, dans un testament de 1561, Antoine de Macognin, leur oncle, étant sans enfants, institua ses héritiers à la condition d'écarteler leurs armes avec celles des Macognin. Marguerite de la Palud vécut, il est vrai, près d'un siècle avant ses arrière-cousins Jean et Antoine, étant la nièce de leur arrière grand'père ; mais, bien que, dans les généalogies des Macognin et la Palud, on ne trouve point que les parents de Marguerite, ou elle-même, aient eu des droits sur la seigneurie de Macognin, cela n'est pas exclu.

Cette identité scripturaire de Macognin en Genevois et de la seigneurie de Macognin attribuée dans les documents de 1539 et 1544 à Antoine de Gruyères et à Marguerite de la Palud, m'incline à trouver dans cette voie la solution de mon étude sur l'attribution faite par Hisely de la seigneurie de Macconnens à Antoine de Gruyères.

La preuve documentaire apportée que la mort de François de Billens ne fit point passer la seigneurie de Macconnens en mains de sa veuve n'avait pas résolu la question du titre de Macognin porté quelques années plus tard par elle et par son second mari ; mieux que l'hypothèse tirée d'une confusion entre les noms de Massonnens et Macconnens, cette nouvelle solution en donne, semble-t-il, la bonne explication.